

# Mairie de ROUVILLE

Département de l'Oise  
Arrondissement de SENLIS  
Canton de NANTEUIL LE HAUDOIN



10 rue René Delorme – 60800 ROUVILLE  
03.44.87.17.45  
mairie.rouville@wanadoo.fr

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 septembre à 19 h, le conseil municipal de la commune de ROUVILLE légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY, maire.

### Etaient présents :

Mesdames Bénédicte BONNOT et Stéphanie PETIT.

Messieurs Jean-Pierre CHEVALLIER, Fabrice CREMOUX, Jean-Pierre DEMARET, Pascal DOMART

Formant la majorité des conseillers municipaux en exercice.

**Absents excusés :** Madame GONCALVES et Messieurs BONACCORSI et MOMMELE.

**Pouvoirs de :** Monsieur Pascal BONACCORSI à Monsieur Pascal DOMART ;  
Monsieur Julien MOMMELE à Monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY.

**Invité extérieur :** Monsieur MARTIGNY.

**Secrétaire de séance :** Bénédicte BONNOT.



### **0 : Rencontre avec un passionné d'histoire locale : Monsieur MARTIGNY.**

Monsieur MARTIGNY présente la vidéo qu'il a réalisé sur le village de ROUVILLE l'été dernier.

Celle-ci est visualisable sur YouTube vidéo « A la découverte de ROUVILLE - Villes et villages de l'Oise ».

De nombreuses vidéos ont été réalisées par ses soins sur les villages du sud de l'OISE.

### **1 : Désignation d'une ou d'une secrétaire de séance**

Madame BONNOT se propose et c'est à l'unanimité qu'elle est nommée secrétaire de séance.

### **2 : Approbation des procès-verbaux des dernières séances**

Aucune remarque n'étant formulée sur ces procès-verbaux, après en avoir délibéré, ils sont approuvés à l'unanimité.

### **3 : Convention avec le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (S.M.O.T.H.D.)**

Par courrier en date du 17 mai 2023 le S.M.O.T.H.D. propose, à la commune une convention pour le raccordement des nouvelles prises fibre optique à tarif préférentiel.

Cette convention permet d'obtenir 10% de subvention supplémentaire en plus des 30% du conseil départemental pour la création de nouvelle prise fibre notamment lors de division de parcelles.

Après en avoir délibéré c'est à l'unanimité que les conseillers municipaux approuvent la signature de cette convention avec le S.M.O.T.H.D.

### **4 : Point financier sur le lotissement du Tour de Ville**

Monsieur DEMARET réalise une présentation sur la situation financière du Tour de Ville, à l'heure actuelle. Celle-ci se trouve en annexe du présent procès-verbal.

Le projet du futur lotissement du Tour de l'église est présenté. Il est proposé de faire une première phase de travaux avec environ 9 à 10 lots et une création de voirie. Il est demandé aux conseillers municipaux l'autorisation de faire une étude afin de voir ce qu'il est possible de faire dans cette zone sur une première phase.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré donne son autorisation pour l'étude dans cette zone.

### **5 : Décisions modificatives à opérer sur les budgets pour rembourser les emprunts du lotissement du Tour de l'Eglise**

Afin d'éviter de payer des intérêts trop conséquents sur le prêt n° 1565965 - prêt d'un montant initial d'1 100 000 euros avec 140 000 euros débloqués, monsieur le maire propose un remboursement total anticipé de cet emprunt.

De même pour le prêt n° 1565956 de 800 000 euros où 730 000 ont été débloqués, il propose un remboursement partiel entre 130 000 et 150 000 euros.

Madame DE DOMENICO, ex-trésorière de CREPY-EN-VALOIS et conseillère aux décideurs locaux depuis le 1<sup>er</sup> septembre est venue en mairie pour expliquer les écritures à opérer qui permettent de dégager le bénéfice des terrains vendus sur le lotissement du Tour de Ville, en les repassant sur le budget principal et en les utilisant sur le budget du Tour de l'église pour le remboursement de ces emprunts.

Après en avoir délibéré, c'est à l'unanimité que les conseillers municipaux approuvent le remboursement partiel du prêt n° 1565956 pour 130 000 euros et le remboursement total du prêt n° 1565965 pour 140 000 euros.

### **6 : Travaux de l'église Saint Fuscien**

Concernant la pose d'une nouvelle cloche une demande de subvention a été réalisée auprès du conseil départemental de l'Oise qui pourra subventionner uniquement la pose de la cloche mais pas le traitement de la charpente ni des bois du plafond. La subvention demandée s'élève à 3180 euros sur des travaux à 5300 euros H.T.

Le conseil départemental a demandé via Madame DUMARTEAU, conservateur des antiquités et des objets d'arts du département de bien vouloir constater l'année de la cloche. Si celle-ci est d'avant 1789, sa joug devra être étudiée. Ce n'est pas le cas pour la cloche de l'église qui date, d'après l'inscription sur la cloche de 1845.

Concernant la demande formulée par monsieur BONACCORSI lors de la réunion de conseil municipal de juin dernier et portant sur la pose d'un coq girouette sur le toit de l'église, des devis ont été obtenus.

Plusieurs modèles de coqs sont disponibles en cuivre et en zinc.

Après en avoir délibéré, avec une abstention de monsieur CHEVALLIER, les conseillers municipaux optent à la majorité pour le coq 209 en cuivre et autorisent monsieur le Maire à le commander et à valider le devis concernant la pose et la fourniture de ce coq.

## 7 : Bilan sur les travaux et subventions pour l'enfouissement des réseaux secs

La première tranche des travaux d'enfouissement des réseaux secs a déjà fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion de conseil municipal. Sont présentées les tranches 2 et 3 à l'assemblée.

<b>ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS 3EME TRANCHE</b>	
<b>COUT TOTAL DES TRAVAUX € H.T.</b>	
TOTAL DES TRAVAUX CONFONDUS	101 398.86 €
TOTAL TRAVAUX BASSE TENSION A CHARGE SEZEO	47 301.97 €
TOTAL TRAVAUX PUBLIC ET TELECOM	54 096.90 €
<b>SUBVENTIONS SOLLICITEES (hors basse tension)</b>	
DETR 40 %	21 638.76 €
CD 38 % via SEZEO	22 170.00 €
Participation orange via SEZEO	2 489.40 €
TOTAL SUBVENTIONS SOLLICITEES	46 298.16 €
<b>FACTURE EUROS TTC</b>	
FACTURE DU 04/08/2022	23 361.00 €
FACTURE DU 10/03/2023	16 895.87 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 256.87 €</b>
<b>RESTE A CHARGE COMMUNE € H.T .</b>	<b>7 798.74 €</b>
<b>RESTE A CHARGE COMMUNE € T.T.C.</b>	<b>9 358.49 €</b>

*Sous réserve d'obtention de toutes les subventions.*

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS 2EME TRANCHE	
<b>COUT TOTAL DES TRAVAUX € H.T.</b>	
TOTAL DES TRAVAUX CONFONDUS	134 943.43 €
TOTAL TRAVAUX BASSE TENSION A CHARGE SEZEO	63 817.58 €
ECLAIRAGE PUBLIC ET TELECOM	71 125.85 €
<b>SUBVENTIONS OBTENUES et SOLLICITEES (hors basse tension) en euros HT</b>	
DETR 40 %	28 450.34 €
CD 38 % via SEZEO	27 020.00 €
Participation orange via SEZEO	2 489.40 €
CR 30 %	sub. abandonnée
TOTAL SUBVENTIONS OBTENUES	57 959.74 €
<b>FACTURE EUROS TTC</b>	
FACTURE DU 04/08/2022	26 124.00 €
FACTURE DU 10/03/2023	29 717.61 €
TOTAL	55 841.61 €
<b>RESTE A CHARGE COMMUNE € H.T.</b>	
RESTE A CHARGE COMMUNE € T.T.C.	15 799.33 €
<b>LE SEZEO PREND A SA CHARGE 100% DU PRIX DES TRAVAUX DE LA BASSE TENSION</b>	

*Sous réserve d'obtention de toutes les subventions.*

Il est précisé que les travaux pour la quatrième tranche d'enfouissement des réseaux secs débuteront en novembre 2023, les subventions ont été accordées de la D.E.T.R. pour un montant de 49 332,94 euros H.T. et du conseil départemental de l'OISE, via le SEZEO pour 42 070 euros H.T. sur un total travaux à charge de la commune estimé à 123 332,34 euros H.T.

## 8: Questions et informations diverses

### -Quelques informations de la trésorerie :

Celle-ci a déménagée à SENLIS depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier ;

La commune expérimentera le Compte Financier Unique (C.F.U.) où le compte administratif de la commune et le compte de gestion ne forment qu'un seul document pour l'exercice 2023 ;

Il est fortement conseillé par la trésorerie de créer une régie de recettes pour l'encaissement des chèques et des espèces. Madame PASCAL est nommée régisseuse titulaire et Madame PETIT est suppléante.

-L'association **Histoire et Archéologie du Valois** est à la recherche d'informations sur la commune pour faire vivre la mémoire du Valois ;

-Une réunion a eu lieu à CLERMONT avec la **Préfète de l'OISE** et les maires du département le 11 juillet. Elle portait sur la réglementation et un temps d'échange a eu lieu où les maires ont pu exprimer les difficultés possibles dans l'exercice de leur mandat. Madame PASCAL se tient à disposition pour transférer par email aux conseillers municipaux qui le souhaitent la présentation qui a eu lieu.

-Le rapport sur annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public assainissement non collectif est disponible en mairie.

Recensement de la population - Enquête de recensement 2023

Commune : ROUVILLE (60552)

Comptages issus de la collecte - Commune de moins de 10 000 habitants

	Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune)	Décomptes de l'INSEE (dont retours directs Insee)
Adresses d'habitation (a)	106	106
Adresses collectives (*)	1	1
Résidences principales (e)	95	95
Total (f+g+h) des logements occasionnels (f), résidences secondaires (g), logements vacants (h)	10	10
Total des logements enquêtés (i=e+f+g+h)	105	105
Total des bulletins individuels (j)	250	250
Fiches de logement non enquêté (k)	2	2
Total des logements d'habitation (o=i+k)	107	107

-Le bilan de la rentrée scolaire est positif avec 128 élèves (125 en 2022/2023) :

En petite section/moyenne section - Mme SEVEZEN - Nathalie COZ - 27 élèves

Moyenne section /Grande section - Mme JACOB - Michèle BORDAS - 21 élèves

Le syndicat scolaire a acheté 5 matelas pour les moyennes sections de Mme JACOB et 5 lits superposés pour le dortoir.

CP/CE1 - Mme PASTIER (nouvelle directrice) - 21 élèves

CE2 -CM1 - Rouville - Mme VERPLANCKE - 29 élèves

CM 1 - CM 2 - Rouville - Mme HERVE - 29 élèves

Concernant les achats : par l'intermédiaire d'un parent d'élève d'ORMOY-VILLERS, un micro-ordinateur pour la direction de l'école d'ORMOY-VILLERS, a été obtenu.

Le S.I.V.O.S. a acheté deux micro-ordinateurs pour l'école de ROUVILLE à 300 euros TTC chaque, chez ITI INFORMATIQUE, (M. BOREL a ajouté un disque SSD, gratuitement, sur chaque ordinateur).

Les ordinateurs de Rouville sont reliés dans chaque classe par un vidéo projecteur installé au plafond.

Le ballon d'eau chaude de l'école maternelle d'ORMOY-VILLERS a été changé par l'entreprise SALMON.

**Concernant la cantine :**

Sont accueillis depuis la rentrée scolaire entre 90 et 100 enfants le midi à la cantine.

Depuis le mois d'Août, des relances pour les factures non payées d'avril à juin 2023 ont été faites et les personnes relancées ont effectué leur paiement.

-Un tableau est présenté sur la **maison du legs** afin de déterminer le prix de vente de cette maison. Il fera l'objet d'une future réunion mais les conseillers municipaux sont invités à y réfléchir. Il est proposé le samedi 21 octobre matin à partir de 8h30 pour nettoyer le terrain.

-Madame BONNOT demande si la borne à incendie en haut est terminée. Elle restera comme ça car en 2024 la canalisation devrait être changée.

- Pour le plan du cimetière elle souhaite qu'à l'approche de la Toussaint qu'un petit mot ou panneau au cimetière soit mis en place pour les concessions qui semblent abandonnées.
  - Pour les travaux de la maison communale, ceux du garage sont toujours d'actualité mais pas encore démarrés. Un tableau électrique sera étudié dans la maison afin de répartir les phases.
  - Un entretien des croix par l'association SOS Calvaires va débuter sous peu.
  - Elle demande à ce que le merlon soit réhaussé au niveau de la première maison du Tour de Ville.
  - Elle conseille de racheter des tables et des chaises pour la salle communale, un devis sera effectué.
  - Le véhicule pour l'employé communal, Hervé Bonnot est une affaire à suivre.
- 
- Monsieur CREMOUX demande la possibilité de mettre en place un système d'adaptateur à air froid dans les classes du R.P.I. La question sera étudiée mais monsieur le maire déplore une mauvaise utilisation des climatiseurs qui propagent également les virus. Des adaptateurs à air froid existent, la collectivité se renseignera.
- 
- Monsieur DEMARET indique qu'un courrier a été fait au Conseil Départemental de l'OISE pour la réfection du chemin des Meuniers endommagé à cause des travaux de la déviation de Senlis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.  
La prochaine réunion est donc fixée au 24 novembre 2023.

La secrétaire de séance,  
B. BONNOT

Le maire,  
J-P HAUDRECHY